

PRÉVENONS LES CHUTES ET LES GLISSADES

Gardons les pieds sur terre

2. Les voies de circulation et la tenue des lieux



LES CHUTES ET LES GLISSADES : CAUSES ET REMÈDES

La plupart des chutes et des glissades vous tombent dessus avec un effet de surprise. En un clin d'œil, il est trop tard : l'équilibre est perdu! « Bonsoir... elle (ou il) est partie ».

Certaines chutes, assez rares, sont peu prévisibles et sont classées dans la catégorie « *la faute à pas d'chance...* ». Pour d'autres, les facteurs de risques sont difficilement contrôlables car elles surviennent en dehors du point de... chute habituel qu'est l'établissement. Cependant, pour la majorité des chutes, il y a toujours quelque chose à faire pour contrôler, voire même éliminer le risque.

Il y a rarement une seule cause à une chute, ne serait-ce que parce qu'il y a au moins deux paramètres en jeu : le sol et le... « chutiste ». À ces deux incontournables prérequis, s'ajoutent des facteurs déclenchants qui s'additionnent souvent pour obtenir les conditions « idéales » de chute, comme :

- ◆ la nature du sol
- ◆ les conditions climatiques
- ◆ le type de chaussures
- ◆ le mouvement ou non de la personne
- ◆ la tâche ou l'activité effectuée
- ◆ la présence d'obstacles
- ◆ l'état de l'équipement
- ◆ l'entretien des surfaces

Les chutes et les glissades de nos travailleurs sont observées dans des lieux très variés. À l'occasion, elles arrivent en dehors de l'établissement que ce soit « dans la nature » ou chez « les autres ». La plupart du temps, elles ont lieu au point d'attache du travailleur. Dans la présente fiche, nous faisons un tour d'horizon des **causes** typiques des chutes constatées, plus spécifiquement dans le secteur de l'administration publique (municipale et provinciale). Nous proposons également des **remèdes** et des mesures préventives générales inspirés de nos secteurs, et ce, dans les environnements suivants :

◆ CHUTES ET GLISSADES HORS DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Forêt, parc et autres terrains naturels
- Chez « les autres »

◆ CHUTES ET GLISSADES DANS L'ÉTABLISSEMENT :

- Espaces extérieurs, stationnements et voies de circulation
- Planchers intérieurs
- Voies, escaliers et passages intérieurs
- Tenue des lieux

Pour illustrer la présentation, nous avons utilisé les exemples d'accidents, issus de notre première fiche technique *La prévention passe par un plan d'action*.

À noter que les chutes relatives au travail en hauteur sont exclues de notre démarche. Quant au choix des chaussures et à l'accès aux véhicules ils sont traités respectivement dans les fiches techniques nos 3 et 4.

FINIS LES CHCHCHCHUTS... SUR LES CHUTES!!! PLUSIEURS MILLIERS DE « OUF » SUR DES CHUTES SONT CACHÉS CHAQUE ANNÉE.

Vous avez été victime ou témoin d'un « ch..ouf » ?

Vous avez constaté une situation qui peut provoquer une chute ?
Aidez votre CSS et votre employeur à éliminer les chutes et les glissades et permettez-vous de **garder les pieds sur terre** en complétant **L'AVIS DE CHUTE**

CHUTES ET GLISSADES HORS DE L'ÉTABLISSEMENT

FORÊT, PARC ET AUTRES TERRAINS NATURELS

Quelques causes

La nature même du sol est souvent à l'origine de la chute :

- ◆ boue, herbe, eau
- ◆ terrain en pente, trous cachés dans l'herbe
- ◆ conditions climatiques : neige, glace
- ◆ sol mou

Les obstacles cachés ou non vus sont autant de surprises lorsqu'on les découvre... trop tard :

- ◆ roches, morceaux de branches
- ◆ racines
- ◆ chaînes, câbles

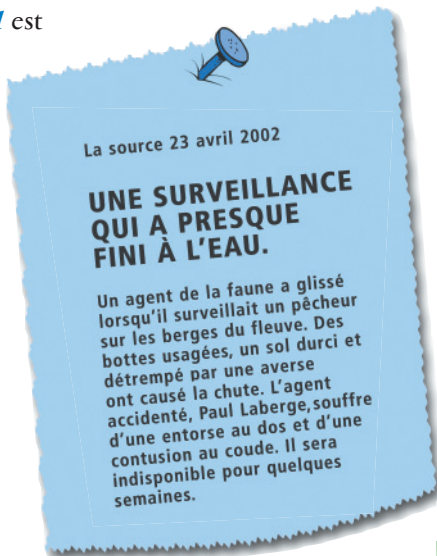
La nature du travail ou de l'activité peut aggraver la situation :

- ◆ véhicule à désembourber
- ◆ travail de nuit ou dans l'obscurité
- ◆ poursuite ou marche rapide
- ◆ fatigue et hypothermie qui nuisent à l'équilibre

Des remèdes

Il est très difficile de modifier l'état du terrain afin qu'il soit dégagé ou non glissant lorsque l'on se trouve en forêt, dans un parc, dans un champ ou sur d'autres terrains naturels. Alors, la meilleure prévention est de ralentir son rythme d'exécution et sa vitesse de déplacement dès que l'on arrive sur un terrain inconnu ou douteux. On pourra également appliquer les règles suivantes :

- ◆ Utiliser des outils pour s'ouvrir un chemin et enlever les éléments qui dissimulent des « pièges ».
- ◆ Regarder où l'on met les pieds : un obstacle peut être caché.
- ◆ Utiliser des moyens mécanisés pour se déplacer et pour se désembourber.
- ◆ Bien s'alimenter et bien se reposer.
- ◆ Porter des chaussures adaptées au terrain rencontré.



CHUTES ET GLISSADES CHEZ « LES AUTRES »

Quelques causes

L'inspection ou la visite de chantiers de construction, d'usines ou d'installations peut amener à rencontrer des dangers :

- ◆ débris, déchets divers
- ◆ voies encombrées par des piles ou par d'autres matériaux
- ◆ sols mouillés, souillés ou glissants

Les aires de stationnement ou les chaussées peuvent être glissantes à cause des conditions atmosphériques :

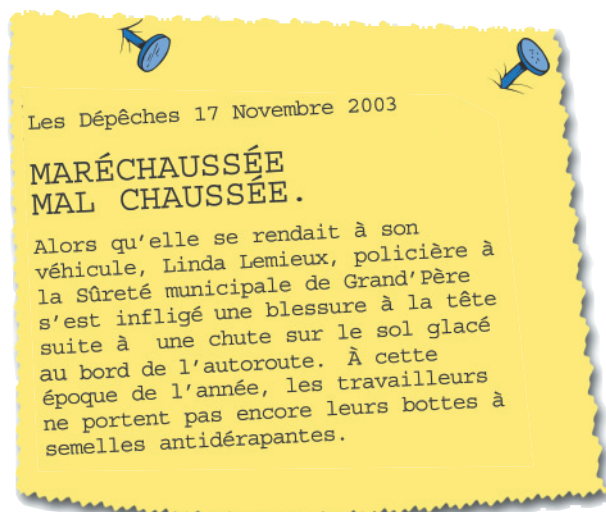
- ◆ neige, glace, eau, gadoue

La nature du travail peut aggraver la situation :

- ◆ bousculade, poursuite policière, transport de charges

Des remèdes

- ◆ Dans la mesure du possible, si l'on rencontre des risques ou des situations anormales, intervenir auprès des autorités (maître d'œuvre, directeur de l'établissement...) pour faire corriger ces situations.
- ◆ En aviser son employeur ou son comité de santé et de sécurité. En cas de danger immédiat et grave, éviter de prendre des risques.
- ◆ Sensibiliser davantage les travailleurs aux situations à risques et donner une formation adaptée aux besoins.
- ◆ Porter des chaussures adaptées aux situations rencontrées.



CHUTES ET GLISSADES DANS L'ÉTABLISSEMENT

VOIES DE CIRCULATION INTÉRIEURES, PASSAGES, ESCALIERS

Quelques causes

Les escaliers dangereux

- ◆ marche endommagée
- ◆ escalier non conforme (hauteur des marches)
- ◆ absence de rampe
- ◆ éclairage inadéquat

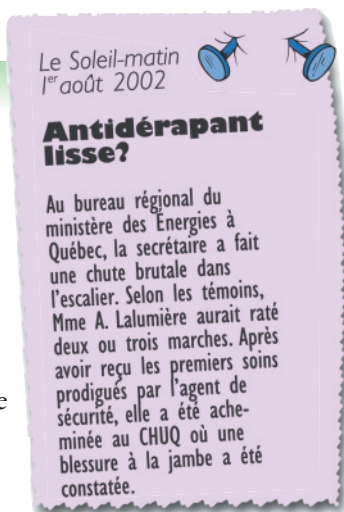
Les voies de circulation trop étroites ou encombrées

Les tâches qui peuvent être un facteur aggravant

- ◆ précipitation
- ◆ bras chargés
- ◆ vue obstruée

Des remèdes

- ◆ Dégager et nettoyer les escaliers.
- ◆ Vérifier l'état des marches et s'assurer qu'elles sont antidérapantes et conformes aux normes (hauteur et profondeur).
- ◆ Respecter les normes relatives à la main courante et à l'éclairage d'urgence.
- ◆ Respecter les normes concernant la largeur des voies de circulation ou l'espace entre les équipements.
- ◆ Éviter de courir, éviter la précipitation.
- ◆ Prioriser l'utilisation d'équipements de manutention.
- ◆ Porter des chaussures adaptées aux surfaces.



CHUTES ET GLISSADES SUR LE PLANCHER

Quelques causes

L'état du plancher

- ◆ sol glissant à cause de l'eau (nettoyage)
- ◆ sol glissant à cause de la graisse, de l'huile (fuite)
- ◆ mauvais état : usure, encrassement

L'état du tapis, de la moquette

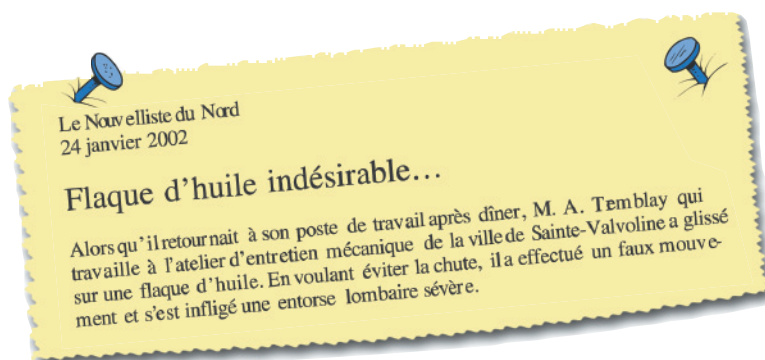
- ◆ tapis d'hiver mal fixé
- ◆ moquette usée, arrachée
- ◆ joints incorrects

Le plancher irrégulier

- ◆ trous, dénivellation
- ◆ seuils qui dépassent

Des remèdes

- ◆ Appliquer un programme d'entretien préventif soucieux de la qualité des sols.
- ◆ Appliquer un programme d'inspection systématique des sols et des escaliers.
- ◆ Choisir des revêtements de sols en fonction des activités et pour un entretien facile.
- ◆ Utiliser des nettoyeurs à plancher adaptés au sol et aux contaminants (gras, huile, poussière, liquide, produits chimiques, eau).
- ◆ Nettoyer très souvent pour éviter la saturation du sol.
- ◆ Utiliser des écriteaux ou fermer l'accès lors du lavage du plancher.
- ◆ Ramasser immédiatement les « dégâts ».
- ◆ Vérifier l'état des tapis et s'assurer qu'ils sont fixés et bien tendus.
- ◆ Supprimer ou atténuer les dénivellations.
- ◆ Mettre à niveau les grilles, les seuils, les plaques qui dépassent, surtout si l'on doit circuler avec des équipements de manutention.



CHUTES ET GLISSADES DANS L'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

TENUE DES LIEUX

Quelques causes

Les objets au sol

- ◆ outils, équipements, papiers, fils

Les déchets alimentaires

- ◆ Toute « peau de banane » oubliée sur le sol

Les gravats de construction

- ◆ planches, béton, vis

Les cordons d'alimentation ou les rallonges électriques

- ◆ mal placés ou qui traînent

L'espace de travail encombré

- ◆ tiroir ouvert, poubelle « dans les jambes »

L'empilage anarchique

- ◆ piles instables, éléments qui dépassent, boîtes, documents par terre

Le type de travail peut aggraver les risques.

Des remèdes

- ◆ Respecter le vieil adage qui dit « *une place pour chaque chose et chaque chose à sa place* ».
- ◆ Ramasser et interdire les objets inutiles sur le sol.
- ◆ Prévoir des poubelles ou des conteneurs pour les déchets, les gravats, les matériaux à recycler.
- ◆ Prévoir des espaces de rangement, des filières, un classement centralisé.
- ◆ Préconiser le support informatique plutôt que le papier pour gagner de l'espace.
- ◆ Installer des systèmes d'empilage sécuritaire et bien localisés.
- ◆ Faire le ménage, prévoir des contrats d'entretien efficaces et s'assurer qu'ils sont respectés.
- ◆ Éviter de courir, éviter la précipitation, prioriser l'utilisation d'équipements de manutention.
- ◆ Porter des chaussures adaptées aux surfaces.

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » :
Région de Montréal : (514) 849-8373
De partout au Québec : 1 800 465-1754 • <http://www.apsam.com>

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « administration provinciale » : (418) 624-4801 • <http://www.apssap.qc.ca>

ESPACES EXTÉRIEURS, STATIONNEMENTS ET VOIES DE CIRCULATION

Quelques causes

La nature du sol

- ◆ trous, bosses, fossés, dos d'âne, pentes

Les conditions climatiques

- ◆ glace, neige, verglas, gadoue

Le trottoir ou l'escalier

- ◆ en mauvais état, ciment détérioré
- ◆ non conforme, absence de main courante

Des remèdes

- ◆ Prévoir un système d'entretien rigoureux.
- ◆ S'assurer que le drainage est efficace.
- ◆ Avoir un programme de déneigement et de déglacage scrupuleusement respecté.
- ◆ Prévoir un traçage des passages et des trottoirs.
- ◆ Respecter les règles du *Code national du bâtiment* pour les escaliers et les rampes.
- ◆ Sensibiliser les travailleurs à porter des chaussures adaptées aux surfaces.

Le Laurentien
14 mai 2003

SEUIL FATIGUE AU PALAIS...

En entrant par la porte principale du Palais de justice de La Chute, Mme Simone Sténeault greffière au Palais a glissé sur le seuil métallique. Elle a perdu l'équilibre et est tombée en heurtant le grillage au sol avec sa tête. Le médecin a diagnostiqué une ecchymose au-dessus de l'œil droit et une entorse du pouce. Le procès du prédateur des Laurentides qui se tient présentement à La Chute a été reporté à demain.

Réalisation

Michèle Bérubé, APSAM
Michel Fouint, APSSAP
Suzanne Letarte, APSSAP

2005

Documents utiles

Nous avons mis à votre disposition divers documents sur le sujet; certains peuvent être téléchargés. Pour plus d'information, consultez nos sites respectifs sous la rubrique **chutes et glissades à** www.apssap.qc.ca et www.apsam.com